



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Le jeudi 14 novembre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 7 novembre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
56	2	12	8

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme COLLET, M. de LEMPS, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. DUROCHAT (suppléant de M. GUILLET), Mme FLORE, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, M. VAILLOUD, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. BERGEOT.

Absents : M. AKHLAFA, Mme ANTUNES, M. DUPONT Jean-François, M. FOUILLAND, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON.

Pouvoirs : Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), M. DEGUERRY (pouvoir à M. DUFOUR), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme EMIN (pouvoir à M. VAREYON), M. LENSEL (pouvoir à Mme BERGER), Mme LEVILLAIN (pouvoir à M. DUPONT Noël), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MARTINEZ (pouvoir à M. de LEMPS).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Fatih KAYGISIZ, Secrétaire de séance.

Golf du Haut Bugey - Tarifs 2025

Rapporteur : M. MATZ

Compte tenu de l'amélioration de l'accueil sur le site du golf du Haut-Bugey et des investissements réalisés, il est proposé de procéder à une augmentation des tarifs de l'accès au golf (cotisations adulte, seau de balles, green fee) ainsi qu'à des ajustements de la tarification pour la partie bar, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Il est précisé que ces ajustements sont dans une proportion raisonnable, permettant au golf du Haut-Bugey de rester concurrentiel au niveau régional. Les tarifs pour les jeunes ne sont pas modifiés.

Dénomination	Tarif Actuel	Proposition
BAR		
Jus de fruit	3,00 €	3,00 €
Cocktail	3,00 €	4,00 €
Cocktail	5,00 €	5,00 €
Cocktail	6,00 €	6,00 €
Cocktail	7,00 €	7,00 €
Eau 50cl	2,00 €	2,50 €
Eau 1L	3,00 €	4,00 €
Eau Pétillante 33cl	3,00 €	3,00 €
Eau Pétillante 50cl	4,00 €	4,00 €
Eau Pétillante 1L	- €	4,50 €
Soda	3,00 €	3,50 €
Canette	2,00 €	3,00 €
Galopin	2,00 €	2,50 €
Bière pression 1	2,50 €	3,50 €
Bière pression 2	4,00 €	4,00 €
Bière pression 3	5,00 €	5,00 €
Bière pression 50cl 1	5,00 €	6,00 €
Bière pression 50cl 2	6,00 €	6,50 €
Bière pression 50cl 3	7,00 €	7,50 €
Bière pression 50cl 4	8,00 €	8,50 €
Golf		
Cotisation 7/7 individuel	450,00 €	500,00 €
Cotisation 7/7 couple	700,00 €	780,00 €
Cotisation 5/7 individuel	325,00 €	350,00 €
Cotisation 5/7 couple	450,00 €	500,00 €
Cotisation école de golf	60,00 €	60,00 €
Cotisation -18 ans	125,00 €	125,00 €
Cotisation 19/25 ans	250,00 €	250,00 €
Cotisation 26/30 ans	320,00 €	320,00 €
Seau de balles	2,50 €	3,00 €
2 seaux de balles	5,00 €	6,00 €
10 seaux de balles	24,00 €	27,00 €
20 seaux de balles	46,00 €	58,00 €
50 seaux de balles	96,00 €	115,00 €
Cotisation Estival (juillet - aout)	160,00 €	190,00 €
Cotisation individuel 7/7 Mensuel		45,00 €

Cotisation individuel 7/7 couple		70,00 €
Cotisation janvier à juin	230,00 €	260,00 €
Cotisation juillet à décembre	230,00 €	260,00 €
Green-fee 18 trous	30,00 €	33,00 €
Green-fee 9 trous	19,00 €	23,00 €
Green-fee 18 trous -18ans	15,00 €	15,00 €
Green fee 9 trous -18 ans	10,00 €	10,00 €
Réciprocité 10%	27,00 €	29,00 €
Réciprocité 20%	24,00 €	26,00 €
Réciprocité 30%	21,00 €	23,00 €
Green-fee carottage	20,00 €	25,00 €
Carnet 10 Green-fee	230,00 €	290,00 €
Cotisation entreprise (1 sponsoring)	672,00 €	740,00 €
Cotisation entreprise (2 sponsoring)	984,00 €	1 080,00 €

Il est également proposé de mettre en place dans le cadre de la régie de recettes du golf un paiement des adhésions par prélèvement, avec une option de paiement échelonné en plusieurs fois (de 2 à 4 fois maximum selon le montant de la cotisation).

Le Conseil d'agglomération,
Par 64 voix pour,

- **APPROUVE** la grille de tarifs ci-dessus actant les modifications pour le bar et l'accès au golf à compter du 1^{er} janvier 2025, les tarifs de la restauration étant inchangés (fixés par délibération du 6 avril 2023).
- **APPROUVE** la mise en place du paiement par prélèvement avec une option de paiement échelonné dans le cadre de la régie de recettes.
- **DONNE POUVOIR** au Président pour l'exécution de la présente.

Fait à Oyonnax, le 15 novembre 2024.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Golf du Haut-Bugey - Tarifs 2025.

Date de décision: 14/11/2024

Date de réception de l'accusé 21/11/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 141124_2024156

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241114-141124_2024156-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 16-Tarifs-GOLF.pdf (99_DE-001-200042935-20241114-141124_2024156-DE-1-1_1.pdf)